

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
INISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET
DE L' AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE MILA
RUE DE L'ALN MILA

NIF: 099943032228557

AVIS D'INFRUCTUOSITE

REF:...../SDG/DMO/SM/ZS/2026

Conformément à la loi n° 23-12 du 18 moharram 1445 correspondant 5 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics
Conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés
publics et des délégations de service public. L'OPGI de Mila informe l'infructuosité l'avis de négociation après consultation
pour la réalisation **R.A.R lot N° 03 : 40/ 100/2000 Logements Publics Locatifs(LPL) tout corps d'état sans VRD des 100logts Programme 2024 à Rouached Wilaya de Mila .**
parue le : 23/06/2026 au quotidien numérique شرشال نيوز et Dz Watch et le 24/06/2026 au quotidien " L'expression et au BOMOP .
la procédure de la commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (séance d'ouverture des plis) du :06/07/2026 conformément aux critères
prévus dans le cahier des charges la commission propose l'infructuosité comme suite :

SITE	NBRE LOGTS	ENTREPRISE RETENU	MONTANT CORRIGE EN TTC	DELAI (mois)	NOTE OFFRE TECHNIQUE SUR/100	Numéro d'Identification Fiscale (NIF)	Critère de choix
ROUACHED	40 LOGTS	INFRUCTUEUX					

Le soumissionnaire qui conteste ce avis peut introduire un recours auprès de la commission des **marchés publics compétente** dans un delai de
dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis et cela conformément à l'article N°82 du décret présidentiels N°15-247 du
02 Dhou EL Hidja 1436 correspondant au16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

**** LE DIRECTEUR GENERAL ****